

Espèce très distincte par la forme du thorax et de l'abdomen.

2 ♂ et 2 ♀ provenant du Yun-Nan : Yun-Nan-Sen. Mgr. Excoffier; don de M. R. Oberthür, 1898.

MUTILLES NOUVELLES DE MADAGASCAR,

PAR ERNEST ANDRÉ.

M. le professeur E.-L. Bouvier a bien voulu soumettre à mon examen un petit lot de Mutilles acquis par le Muséum de Paris et provenant des chasses de M. Albert Moequers dans la Baie d'Antongil (Madagascar). J'y ai trouvé les formes suivantes qui sont inédites :

Mutilla moerens nov. sp.

♂ Corpus nigerrimum, nigro-pilosum, genis argenteo-pubescentibus; abdominis segmentis 2-5 lateraliter et infra parce albo-ciliatis, pedibus albo-hirtis, calcaribus albis. Caput postice arcuatum, oculis emarginatis, mandibulis extus unidentatis. Thorax ovatus, punctatus, scutello fere plano, alis nigro-violaceis, cellula radiali breviter truncata, cellulis cubitalibus tribus. Abdomen subsessile, parce punctatum. Long. 14 millim.

Entièrement d'un noir de jais luisant, pattes noires, funicule des antennes et tarsi bruns. Joues, épistome et base des mandibules revêtus de poils argentés, le reste de la tête, le dorsulum et l'abdomen hérissés de poils noirs; flancs du thorax, métanotum et premier segment de l'abdomen parsemés de poils argentés, les segments deux à cinq très éparsément ciliés, sur les côtés et en dessous, de poils blanchâtres; pattes hérissées de poils blancs peu serrés, éperons blancs.

Tête en ellipse transverse, à peu près de la largeur du thorax, régulièrement arquée en arrière, non prolongée derrière les yeux, peu densément et irrégulièrement ponctuée; yeux grands, nettement échancrés en dedans et s'avancant assez près de l'articulation des mandibules; ocellus petits et très groupés; mandibules assez étroites, bidentées au sommet et armées d'une forte dent mousse à leur bord externe; second article du funicule des antennes à peine plus long que le premier et n'égalant pas la moitié du troisième. Thorax ovale, un peu plus étroit en arrière; pronotum arrondi en avant, obtusément arqué-anguleux à son bord postérieur, fortement et densément ponctué; mésonotum avec une ponctuation moins serrée, ses sillons médians bien marqués et atteignant presque le bord antérieur; scutellum assez plan, grossièrement ponctué ainsi que le postscutellum qui présente en avant une petite aire en triangle arrondi, lisse et luisante; écailles de grandeur moyenne, convexes, lisses et très luisantes, marquées seulement de quelques points à leur partie interne et faiblement réfléchies

en arrière; métanotum en déclivité arrondie, non tronqué, ponctué-réticulé, avec une petite aréole en triangle allongé au milieu de sa base; les flanes du thorax sont assez densément ponctués, sauf sur les pleures qui sont concaves, lisses et luisantes.

Abdomen assez allongé, subsessile; premier segment un peu plus étroit que le suivant, mais à peine contracté à son articulation postérieure, marqué en dessus de quelques points irréguliers, chargé en dessous d'une carène basse et rectiligne; second segment éparsément ponctué, presque lisse sur son disque, parcouru en son milieu par une élévation transversale, caréniforme; il est fortement et peu densément ponctué en dessous où il forme, à sa base, une saillie assez anguleuse; les segments suivants, tant dorsaux que ventraux, sont plus finement et plus densément ponctués. Ailes obscures, d'un brun violacé, stigma petit et peu distinct, cellule radiale assez grande, brièvement tronquée au sommet; trois cellules cubitales et deux nervures récurrentes respectivement reçues après le milieu des deuxième et troisième cellules cubitales. Pattes assez grêles, tibias postérieurs sans épines.

Un seul individu.

Mutilla aurovittata nov. sp.

♂ Corpus nigrum, abdominis segmentorum 2-5 apice, segmentisque 6-7 totis rufescentibus; segmento secundo maculis duabus vittaque apicali aureo-sericeis ornato, segmentis 3-7 postice vittis similibus praeditis. Caput postice arcuatum, oculis emarginatis, mandibulis extus inermibus. Alae nigro-violaceae, cellula radialis breviter truncata, cellulis cubitalibus tribus. Abdomen subsessile. Calcaria alba. Long. 12 mill.

Noir; milieu des mandibules, articulations des pattes et tarse d'un brun rougeâtre, bord apical des segments deux à cinq de l'abdomen et la totalité des suivants d'un rouge brun, ces parties rouges densément revêtues d'une belle pubescence serrée d'un fauve doré soyeux, formant six bandes assez larges et bien dessinées: une petite tache irrégulière de même pubescence se voit de chaque côté du second segment, assez près de la bande apicale; le premier segment dorsal est cilié, à son bord postérieur, de quelques poils dorés. Tête et thorax hérissés de poils noirs, avec quelques poils blancs sur les joues, les côtés du thorax, le métanotum et le premier segment de l'abdomen; pattes parcimonieusement hérissées de poils blancs, épérons blanchâtres.

Tête en ellipse transverse, à peu près de la largeur du thorax, régulièrement arquée en arrière, assez fortement et irrégulièrement ponctuée, paraissant réticulée par places; yeux grands, nettement échancrés en dedans; ocelles petits et très groupés; mandibules médiocrement larges, bidentées au sommet, inermes à leur bord externe; épistome fortement et

anguleusement échancré en avant: second article du funicule des antennes presque deux fois aussi long que le premier et à peine plus court que le troisième. Thorax en ovale allongé, plus étroit en arrière; pronotum arrondi antérieurement avec les angles à peine sensibles, fortement ponctué-réticulé, échancré en arc à son bord postérieur; mésonotum fortement ponctué-réticulé, ses sillons médians distincts, mais n'atteignant pas le bord antérieur; scutellum assez plan, ponctué-réticulé comme le mésonotum; écailles de grandeur moyenne, lisses et très luisantes, marquées seulement de quelques points à leur partie interne et faiblement réfléchies en arrière; métanotum en déclivité arrondie, non tronqué, ponctué-réticulé, avec une petite aréole triangulaire au milieu de sa base: les côtés du thorax sont assez fortement ponctus, sauf les pleures qui sont lisses et luisantes. Abdomen allongé, subsessile, premier segment assez long, plus étroit que le suivant, mais non contracté à son articulation postérieure, assez densément ponctué en dessus, chargé en dessous d'une carène qui se termine en avant par une dent mousse, un peu dirigée en arrière; second segment luisant, peu densément ponctué en dessus, plus éparsément en dessous où il est chargé, au milieu de sa base, d'une carène longitudinale effacée en arrière; les segments suivants finement et éparsément pointillés.

Ailes obscures, violacées: stigma peu distinct; cellule radiale brièvement tronquée au sommet; trois cellules cubitales et deux nervures récurrentes respectivement reçues vers le milieu des deuxième et troisième cellules cubitales. Pattes assez grêles, tibias intermédiaires avec quelques épines, les postérieurs paraissant inermes.

Un seul exemplaire.

Ce pourrait être le mâle de *M. antsianaca* Sauss., dont deux femelles ont été également récoltées par M. Mocquers, mais c'est une simple hypothèse basée sur une certaine analogie de coloration et d'ornementation, et à laquelle il ne faut pas attacher trop d'importance.

Mutilla (Stenomutilla) calamistrata Sauss., var. **holomelaena** (nov. var.).

Mutilla calamistrata Saussure, dans Grandidier, Hist. de Madagascar, t. XX. 1892, p. 288, pl. VII. fig. 11 ♀.

♀ Bien que le type de cette espèce ne me soit connu que par la description et la figure données par l'auteur, je crois devoir considérer les deux exemplaires que j'ai sous les yeux comme une simple variété de cette curieuse Mutille qui rentre nettement dans mon sous-genre *Stenomutilla*.

Tandis que la véritable *calamistrata* a le premier segment de l'abdomen et une partie du second recouverts de poils dorés, la variété est entièrement noire, bien que les individus soient très frais et qu'on ne puisse soupçonner que la pubescence dorée ait disparu par usure. Cette absence de parties dorées est due simplement à ce que les poils qui les constituent dans le

type se sont obscurcis jusqu'à devenir entièrement noirs. Ce cas extrême est offert par l'un des exemplaires soumis à mon examen; le second laisse au contraire apercevoir, sous certaines incidences, des traces de parties dorées correspondant à l'ornementation normale, et il subsiste même, sur la dernière moitié du second segment, deux petites taches d'un doré pâle, bien nettes, qui sont des vestiges de cette ornementation. Un examen attentif permet aussi de reconnaître, malgré leur passage au noir, les soies arquées et symétriquement disposées qui, d'après la description, concourent à donner au type sa parure spéciale. La longueur de ces individus est de 17 à 18 millimètres.

DÉVELOPPEMENT DES ORGANES GÉNITAUX FEMELLES DES BRACONIDES,

PAR L.-G. SEURAT.

(LABORATOIRES DE MM. LES PROFESSEURS MILNE EDWARDS ET BOUVIER.)

Nous avons décrit l'anatomie des organes génitaux des Braconides: quelques points méritent d'être précisés.

Les faits que nous allons signaler sont relatifs au *Doryctes gallicus* Rh.; les organes génitaux existent, déjà différenciés, dans les très jeunes larves: les testicules, sous la forme de deux masses arrondies, situées à droite et à gauche du rectum, et se continuant par deux canaux déférents qui se rendent à la face ventrale du douzième segment, isolément; les ovaires sont au nombre de deux, piriformes, et se continuent chacun par un oviducte, les deux oviductes se rendent à la face ventrale du dixième segment, de chaque côté de la ligne médiane, et sans se réunir; les glandes génitales et leurs canaux vecteurs sont par conséquent pairs dans les jeunes larves.

Les orifices génitaux n'existent pas à ce stade: les oviductes sont terminés en cul-de-sac à leur extrémité libre, et appliqués par cette extrémité contre la paroi du corps, sans qu'il y ait communication avec l'extérieur; les pièces de l'armature génitale femelle sont représentées par une paire de disques imaginaires à la face ventrale du onzième segment, qui sont les ébauches des stylets de la tarière, et une paire de disques imaginaires à la face ventrale du douzième segment, qui représentent les ébauches communes du gorgeret et des valves de la tarière.

La deuxième paire de disques imaginaires ne tarde pas à se dédoubler en une partie antérieure qui est l'ébauche du gorgeret, et une paire de disques postérieurs qui sont les ébauches des valves. Peu après apparaissent les glandes à venin: une invagination en doigt de gant de la région antérieure médiane ventrale du douzième segment donne l'ébauche de la glande tubuleuse; immédiatement en arrière et en avant de l'insertion du gorgeret, une invagination épidermique donne la glande à venin proprement dite,